# Une image contenant texte, signe Description générée automatiquement

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DES PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES**

**--------------------**

**PROJET DE ZONE DE TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DU SUD**

**--------------------**

**AVIS D’APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT**

**POUR LA REALISATION DES ETUDES APS/APD ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DU MODULE REGIONAL DE SEDHIOU ET DES PLATEFORMES DEPARTEMENTALES DE BOUNKILING, GOUDOMP, MEDINA YORO FOULA ET VELINGARA**

**Mode de financement** : **Banque islamique de Développement (BID)**

**N° de Financement : Sen-1024**

**N° C\_CEPA\_033**

La République du Sénégal a reçu un financement de la Banque islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet de Zone de Transformation Agro-industrielle du sud, et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de réalisation d’études APS/APD et la supervision de travaux de construction.

**Les prestations de réalisation d’études APS/APD porteront sur** :

* Phase A : la réalisation des études APS/APD (i) de chacune des quatre (04) plateformes départementales (Bounkiling, Goudomp, Medina Yero Foulah et Vélingara) et du module régional de Sédhiou (ii) des hangars industriels pour le module régional d’Adéane (iii) d’une unité de traitement d’eau potable, d’une unité de traitement d’eau usée, d’une unité de traitement de déchets industriels, des espaces restaurants et cafétérias sur 400m2 pour le module régional de Kolda.
* Phase B : la supervision des travaux (i) du module régional de Sédhiou, (ii) de chacune des quatre (04) plateformes départementales de Bounkiling, de Goudomp, de Medina Yero Foulah et de Vélingara, (iii) des hangars industriels pour le module régional d’Adéane (iv) de l’unité de traitement d’eau potable, de l’unité de traitement d’eau usée, de l’unité de traitement de déchets industriels, des espaces restaurants et cafétérias sur 400m2 pour le module régional de Kolda.

Le Ministère du Développement industriel et des Petites et Moyennes Industries invite les Cabinets (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu’ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d’établissement de la liste restreinte sont :

1. La nature des activités du candidat ;
2. Le nombre d’année d’expérience ;
3. Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment le nombre de références concernant l’exécution de marchés similaires (le candidat doit fournir obligatoirement les attestations de services faits et/ou les contrats et/ou les Procès-Verbaux de réception…) ;
4. L’organisation technique et managériale du cabinet pour la réalisation des prestations.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l’acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d’intérêt.

Les Consultants peuvent s’associer avec d’autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d’association, c’est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d’attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de sélection sur la base de la qualité et du coût comme stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux indiquées : Cellule d’Exécution du Projet Agropoles email : [bayracine1@hotmail.fr](mailto:bayracine1@hotmail.fr), cc : [agropole@agropole.sn,](mailto:agropole@agropole.sn,) [elmalick.cisse@agropole.sn](mailto:elmalick.cisse@agropole.sn), téléphone : (221) 78 218 12 12 et 77 239 47 60  de 9h à 17h heure locale.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission peuvent être obtenus par demande écrite et par courrier électronique.

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être déposées soit sous format physique à l'adresse ci-après : Secrétariat général du Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries, 122 bis Avenue Peytavin (1er étage) auprès de M. Cheikh FALL – soit par courrier électronique dans les adresses ci-après : [bayeracine1@homail.fr](mailto:bayeracine1@homail.fr), [elmalick.cisse@agropole.sn](mailto:elmalick.cisse@agropole.sn) cc : [agropole@agropole.sn](mailto:agropole@agropole.sn) , [spmagropole@gmail.com](mailto:spmagropole@gmail.com), [aspmagropole@gmail.com](mailto:aspmagropole@gmail.com) au plus tard le **03 juin 2022**, à 11 heures précises.

**La Personne responsable de marchés**

Adama Baye Racine NDIAYE